



LA FRANCISATION EN PLEINE FLORAISON par Liliane Vincent

Liliane Vincent a fait une longue carrière sur la scène nationale au sein de la FCE. Comme directrice des Services aux francophones, elle a œuvré à l'appui du personnel enseignant des écoles francophones en milieu minoritaire dans l'ensemble du Canada. Animée par le souci de l'intégrité de la langue française dans une société de plus en plus diversifiée, elle y a aussi mis sur pied et dirigé les Services linguistiques.

Elle continue de s'adonner comme consultante à ses deux passions, soit la langue et l'éducation en contexte minoritaire.



Le vent des jours gris sème parfois le bon grain. Autrement dit, à cœur vaillant et optimiste les mauvaises nouvelles peuvent se présenter comme des incitations à la réflexion et à l'action. Remontons aux années 80 et 90. Des nuages sombres pesaient lourd sur la francophonie en milieu minoritaire : environ la moitié des ayants droit choisissaient l'école anglaise ou d'immersion; des nombres grandissants d'enfants accueillis dans les écoles francophones connaissaient peu ou pas le français en raison du déclin de la transmission du français au foyer; et les faibles résultats régulièrement obtenus par nos jeunes francophones aux tests standardisés noircissaient les pages de multiples rapports. Tout conspirait pour jeter les communautés francophones dans une consternation paralysante d'est en ouest. Pourtant, c'est précisément à cause de ce vent menaçant que le mouvement de francisation a pris racine.

Les premiers temps de la francisation

Sous l'égide du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), au début du nouveau millénaire le Projet pancanadien de français de langue première voit le jour. Les ministres visent ainsi à « améliorer les conditions d'apprentissage du français en milieu linguistique minoritaire¹ ». Dans la phase I lancée en 2001, le CMEC publie l'année suivante *La francisation : pour un état des lieux*, document qui servira de point de départ pour dresser dans les pages qui suivent un tableau général du chemin parcouru depuis lors.

¹ CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *Projet pancanadien de français langue première*, [Bulletin d'information en ligne], été 2006. [<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/82/bulletin01.fr.pdf>] (Consulté le 2 mai 2010).

L'état des lieux découpe l'évolution du dossier en deux temps. Dans les années 80, ce sont les regroupements de parents à qui on doit les premières initiatives, souvent menées indépendamment du milieu scolaire. On mise sur l'établissement de garderies francophones, les camps d'été, les cours de français oral aux parents anglophones, la création de trousseaux, la tenue d'ateliers, entre autres mesures déterminées selon les besoins ressentis et les ressources disponibles au niveau local. Voilà qui correspond au premier temps.

Commence « le deuxième temps de la francisation² » au début des années 90 lorsque les ministères de l'Éducation entreprennent l'élaboration de politiques et la mise en place de programmes, avec des objectifs énoncés, des modèles d'intervention, des stratégies d'évaluation et de placement, ainsi que des pratiques pédagogiques correspondantes. Une ressource issue du Manitoba fait sa marque sur la scène nationale à partir de 1996 grâce au travail d'implantation de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) : *Paul et Suzanne – Un modèle de francisation*³. Ce modèle vise l'apprentissage linguistique des enfants de la maternelle à la 3^e année.

En 2002, quatre provinces, soit la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, mettent en œuvre des programmes et politiques, et sont nettement en avance sur les autres provinces et les territoires, où on recense tout de même des initiatives moins structurées. Il s'agit donc « d'une réalité en construction⁴ » à cette époque. Le travail se concentre jusque-là sur les compétences langagières, la dimension culturelle étant présente dans certains cas seulement, bien que la compréhension de son importance soit de plus en plus répandue. La francisation est désormais intégrée dans les différents systèmes scolaires comme élément essentiel à la réalisation de la mission de l'école francophone, mais « avec un degré de reconnaissance variable⁵ ».

Les réalités inquiétantes du milieu minoritaire continuent de susciter des efforts considérables. Toutefois, elles appellent un « troisième temps » de la francisation pour en faire un processus qui permette à l'élève de s'épanouir sur les plans langagier, cognitif et socio-affectif et de se construire une identité comme francophone pouvant contribuer activement à sa communauté. Ce temps est-il arrivé?

La francisation au temps présent

La terminologie : Le terme *francisation* est privilégié ici pour la simple raison qu'il a cours dans la vaste majorité des provinces et territoires. L'Ontario opte plutôt pour le terme *actualisation linguistique*, qui y est perçu comme traduisant de façon plus juste la réalisation du potentiel langagier, culturel et identitaire. La Nouvelle-Écosse se distingue par l'emploi d'un néologisme, soit *francophonisation*, qui désignerait l'ensemble des mesures visant non seulement à transmettre la langue française

² Id., *La francisation : pour un état des lieux*, Toronto, 2002, p. 11.

³ TOUGAS, Janine. *Paul et Suzanne – Un modèle de francisation*, Saint-Adolphe, Manitoba, Apprentissage Illimité Inc., 1996.

⁴ CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *Op. cit.*, p. 8.

⁵ *Ibid.*, p. 6.

mais aussi à favoriser la création d'une identité francophone proprement acadienne chez les élèves.

L'objectif : Sans viser à répertorier toutes les nouveautés au vaste chapitre de la francisation, cet article dégagera les grands axes de développement constatés depuis l'*état des lieux* de 2002 et en proposera un certain nombre pour la décennie à venir. Il s'inspire des renseignements obtenus grâce à la consultation d'intervenants et d'intervenantes clés dans le domaine, de même qu'à l'exploration approfondie des sites Web de tous les ministères de l'Éducation et de tous les conseils scolaires francophones en milieu minoritaire, ainsi que d'organismes professionnels et communautaires clés.

Les initiatives relevées depuis 2002 sont nombreuses, d'envergure et le reflet des communautés diverses. Malgré les approches différentes et les inégalités de développement, un courant d'idées et de façons de faire se dessine assez nettement, dont voici les cinq caractéristiques:

- 1) On continue de mettre l'accent sur les premières années d'apprentissage.
- 2) Les visées commencent à s'étendre de plus en plus au palier secondaire dans l'optique d'un continuum.
- 3) La dimension culturelle et identitaire est passée d'un vœu à accomplir à une voie prioritaire à intégrer au parcours scolaire des élèves.
- 4) Une place commence à se tailler pour l'intégration des nouveaux arrivants de tous horizons..
- 5) Les réalités sociolinguistiques et les recherches alimentent une vision moins rigide de l'apprentissage d'une langue

1) Miser sur les premières années d'apprentissage

Initiatives nationales

Les nombres toujours grandissants d'enfants qui arrivent dans les écoles francophones avec une connaissance insuffisante du français posent de grands défis pédagogiques. Le besoin de préparer ces enfants à apprendre dans un milieu francophone se fait pressant. Le CMEC lance donc en 2003 la *Trousse de formation en francisation* pour aider à outiller le personnel enseignant de la maternelle à la 2^e année. Ses diverses composantes s'articulent autour de trois domaines d'intervention : s'approprier son milieu pour mieux intervenir, les pratiques pédagogiques et le partenariat école-foyer-communauté. Y figure un livre intitulé *Au fil des saisons en francisation, journal d'une enseignante*, une invitation innovatrice à une réflexion sur les pratiques pédagogiques. La trousse, téléchargeable gratuitement, est conçue de manière à permettre une formation individuelle grâce à un cédérom, ainsi qu'une formation en groupe. Les modèles de formation ont beaucoup varié d'une région à l'autre, mais partout la trousse a suscité beaucoup d'intérêt surtout les premières années après sa parution. Certains intervenants consultés ont exprimé le désir de lui donner un second souffle au moyen de nouvelles séances de formation. Depuis plusieurs années, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) contribue au rayonnement de la ressource grâce à des ateliers axés sur la trousse du CMEC, dans le cadre de stages réguliers de perfectionnement.

La francisation figure aussi dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013* du gouvernement fédéral, au nombre des objectifs visant à « préparer les élèves admissibles à la scolarisation en milieu minoritaire ». Il s'agit de la conséquence directe d'un autre objectif au Volet *Éducation dans la langue de la minorité*, soit « attirer et retenir une plus grande proportion d'élèves admissibles à l'enseignement dans la langue de la minorité⁶ ».

Enfin, six communautés francophones participent actuellement au projet de recherche *Partir en grand* subventionné par Ressources humaines et développement des compétences Canada. Voilà qui devrait aider à combler un besoin de données sur l'incidence d'un programme enrichi en services de garde éducative sur tous les aspects du développement de l'enfant, dont la langue, la culture et l'identité.

Initiatives provinciales et territoriales

La francisation, sous ses diverses étiquettes, fait désormais partie intégrante de la démarche indiquée pour la communauté scolaire francophone. Les politiques et programmes en francisation ne cessent de se multiplier.

En 2004, une étude réalisée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) sur les besoins à combler au sein du système scolaire en milieu minoritaire révèle que la grande majorité des conseils perçoivent les programmes de francisation avant l'entrée scolaire comme essentiels à la mission de l'école francophone. Dans son analyse transformative de 2009⁷, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) fait état d'une expansion des services de garde en français et des programmes de francisation. Elle fait constater la présence de plus de 18,000 jeunes enfants et de plus de mille intervenants dans les maternelles et prématernelles sous l'autorité des conseils scolaires. À l'heure actuelle, seuls l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et les territoires offrent des prématernelles (4 ans) sous l'égide des conseils scolaires bien qu'il en existe ailleurs, dans le secteur privé, qui sont exploitées en milieu scolaire.

⁶ PATRIMOINE CANADIEN. *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013*, [Programme Développement des communautés de langue officielle en ligne], [<http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pgm/lo-ol/pgm/dclo-elm-fra.cfm#formesI>] (Consulté le 4 mai 2010).

⁷ COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES. *LE MEILLEUR EST...AVENIR! 2009 – La petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire du Canada : Une analyse transformative de la situation*, Ottawa, 2009.

La vaste majorité des sites des ministères de l'Éducation et des conseils scolaires font état d'initiatives ou d'unités administratives consacrées à la francisation. Notons quelques exemples :

- Le ministère de l'Éducation de l'Alberta, depuis septembre 2007, accorde un financement aux fins de francisation des enfants aussi jeunes que trois ans et demi. Les fonds sont mis à la disposition des conseils scolaires qui mettent en place des services adaptés à leurs réalités.
- En Nouvelle-Écosse, ayant reconnu la nécessité de franciser les jeunes avant leur arrivée en maternelle, le Conseil scolaire acadien provincial a implanté le projet pilote de prématernelles *Grandir en français* en 2005-2006, programme d'apprentissage par le jeu – en français. Le franc succès des premières expériences a mené à la mise sur pied de tels services dans de nombreuses autres écoles, malgré le retrait du ministère en 2008.
- Le Nouveau-Brunswick s'est doté d'un nouveau plan d'éducation en 2007, dont un des axes est le développement d'une « forte identité culturelle et linguistique », ce qui comprend « appuyer les services de francisation⁸ ». En 2008, il adopte une *Stratégie décennale pour la petite enfance*. Encore ici la règle d'or demeure *le plus tôt est le mieux*. Si on veut que les enfants soient prêts pour la réussite, il faut « soutenir l'élaboration de modèles ou d'instituts de formation flexibles sur la francisation, dans le cadre du nouveau programme éducatif francophone en apprentissage et en garde des jeunes enfants, à l'intention du personnel de garderie et des fournisseurs de services de garde qui travaillent auprès des enfants des ayants droit⁹ ».

On observe un panachage de modèles d'intervention stratégique : approche individualisée, en petits groupes et en classe, toujours avec le souci d'intégrer les enfants au programme d'études ordinaire dès qu'ils seront capables d'atteindre les résultats selon la norme établie. Il s'est opéré une prise de conscience aiguë en ce qui concerne les besoins des enfants pendant leurs premières années d'apprentissage, conjuguée à une volonté grandissante d'y répondre de façon plus structurée avec l'investissement de ressources humaines et financières. Mais qu'en est-il des besoins des parents ?

L'appui aux parents

Les recherches sont on ne peut plus concluantes : les interactions répétées et à caractère affectif avec les membres de la famille, en particulier les parents, permettent à l'enfant de construire son langage. « C'est dans ces interactions, ces situations de communication, que la langue évolue, prenant l'empreinte culturelle de

⁸ GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. [Communiqué de presse du 5 juin 2007 en ligne] [<http://www.gnb.ca/cnb/newsf/edu/2007f0707ed.htm>] (Consulté le 4 mai 2010).

⁹ *Id.*, *Être prêt pour la réussite – Stratégie décennale pour la petite enfance au Nouveau-Brunswick*, [En ligne], 2008, p. 30 [<http://www.gnb.ca/0017/ELCC/ELCCStrategy-f.pdf>] (Consulté le 5 mai 2010).

la famille, des amis, du groupe social dans lequel elle est utilisée¹⁰ ». Le rôle des parents dans la transmission de la langue et de la culture est de première importance, tout au long du développement de l'enfant. D'où la variété de programmes d'accompagnement ou d'appui mis en place par les associations de parents et les conseils scolaires. Divers partenariats sont à l'origine de centres de ressources pour parents mettant à leur disposition livres, jeux, vidéos et ateliers. Trousses d'accueil, dépliants, soupers-rencontres sont d'autres moyens utilisés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En Ontario, chaque conseil scolaire est tenu d'élaborer des stratégies pour susciter l'engagement des parents conformément à la politique de 2009 sur *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario*. Au Manitoba, une agente de la Division scolaire franco-manitobaine est chargée du dossier « exogamie » ; les initiatives de francisation familiale varient selon les écoles. Partout, l'ensemble des parents ayants droit sont ciblés, mais une attention particulière est portée aux parents non francophones de familles exogames. Soulignons entre autres :

- La Fédération des parents francophones de l'Alberta a produit en 2005 un guide en anglais intitulé *I'm with you : Exogamous families' guide to the world of Francophone education*.
- À Terre-Neuve, le Conseil scolaire francophone provincial et la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador offrent d'un commun accord des programmes et services communautaires de francisation, dont le programme de francisation familiale à domicile. À noter : les parents qui bénéficient du service s'engagent à respecter des conditions, dont l'inscription de leur enfant à une prématernelle francophone et, par la suite, à une école de langue française.
- La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, la Commission scolaire de langue française et Canadian Parents for French ont uni leurs efforts pour offrir des cours de francisation familiale, d'une durée de huit semaines.
- Le Collège Éducentre, collège d'éducation pour adultes en Colombie-Britannique, offre des ateliers de francisation familiale d'une vingtaine d'heures dans plusieurs villes de la province.

Malgré les progrès évidents, l'accompagnement des parents est inégal et fragmentaire dans l'ensemble et non seulement en matière de francisation. Cette lacune a incité la CNPF à cibler ce domaine comme une priorité immédiate en vue de mobiliser les conseils scolaires et les partenaires de la Table nationale de développement de la petite enfance qu'elle encadre¹¹.

¹⁰ ABDELILAH-BAUER, Barbara. *Le défi des enfants bilingues, Grandir et vivre en parlant plusieurs langues*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, p. 50-51.

¹¹ COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES. *Op. cit.*, p. 43.

2) Vers un continuum langagier

Bien qu'à chaque tranche d'âge corresponde un stade de développement langagier, le contexte socioculturel des communautés francophones n'est guère favorable à l'apprentissage, au maintien et à la maîtrise du français. D'où la sagesse de situer la construction langagière et identitaire dans un continuum qui s'étend jusqu'à la 12^e année.

Pour ce faire, il faut aller au-delà de la simple dimension linguistique et miser sur ce qui donnera aux jeunes envie de communiquer en français avec leur entourage. Les activités doivent être conçues en lien tant avec l'état socio-affectif qu'avec le niveau de maturation cognitive des jeunes¹². Les enjeux sociaux, culturels et identitaires associés à l'apprentissage du français en contexte minoritaire exigent une pédagogie autre qui, notamment, « doit tenir compte du fait que l'élève est exposé à deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces (l'affichage, le quotidien, les médias, la vie sociale, le récréatif, l'économique, la politique, etc.)¹³ ». Ce sont les principes qui président aux *Trousses de formation en communication orale et sur les stratégies en lecture et en écriture* publiées par le CMEC en 2008, ce qui correspond à la phase II de son Projet pancanadien de français langue première.

À la lumière de sa *Politique d'aménagement linguistique* en 2004, projet de société qui vise la vitalité durable de la communauté franco-ontarienne, le ministère de l'Éducation de l'Ontario vient de mettre à jour le *Programme-cadre d'actualisation linguistique* pour la 1^{re} à la 8^e année, de même que celui pour la 9^e à la 12^e année. La matière des cours d'actualisation se répartit en trois domaines, soit la communication orale, la lecture et l'écriture, avec des attentes et des contenus précis. La différenciation pédagogique, l'intégration de référents culturels comme objets d'étude dans tous les éléments du curriculum et le soin apporté à la transition de l'élémentaire au secondaire font la force de ce modèle.

En Colombie-Britannique, la francisation est reconnue depuis 2005 comme une catégorie ministérielle qui comprend un plan d'intervention. Un guide de francisation s'adresse à toutes les années d'études de la maternelle à la 12^e année. On prévoit un classement à trois niveaux, selon la compétence de l'enfant et non son âge, soit éveil, développement et transition, comme il est proposé dans la trousse du CMEC.

Ailleurs au pays, la notion de continuum prend forme ici et là. Au Manitoba on s'inspire de la *Trousse de formation en francisation* du CMEC pour établir un document sur la construction langagière s'étendant au secondaire. Au Nouveau-Brunswick et en Alberta on fait mention d'interventions ciblées au palier secondaire selon les besoins. Les trousse du CMEC viennent donc à point nommé. Elles ne se veulent pas des outils de francisation à proprement parler, toutefois, puisqu'elles visent la consolidation et l'enrichissement de la francité de tous les jeunes, la démarcation entre les deux démarches semble s'estomper dans une certaine mesure, ou du moins on peut y percevoir une complémentarité.

¹² CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *Éléments d'un continuum langagier (Fondements et éléments d'un continuum) Du préscolaire (4 et 5 ans) à la 12^e année (18 ans)*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 2008, p. 21.

¹³ *Id.*, *GUIDE PÉDAGOGIQUE Stratégies en lecture et en écriture Maternelle à la 12^e année*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 2008, p. 10.

3) Culture et identité : mission oblige

« La langue est un élément constituant de la culture et en même temps vecteur de celle-ci¹⁴ ». Impossible donc de considérer la francisation de façon « déculturelisée¹⁵ ». C'est le fondement des efforts d'animation culturelle qui ont cours dans les écoles francophones du pays, à des degrés divers, depuis bon nombre d'années. Rares sont les écrits sur l'école en milieu minoritaire qui ne font pas référence à sa mission particulière. Le CMEC l'exprime ainsi : « développer chez l'élève un savoir-devenir pour actualiser son identité et assurer l'aménagement futur de l'espace francophone¹⁶ ». Un incontournable reconnu, que le personnel enseignant a signalé comme un grand défi de l'enseignement en milieu minoritaire francophone, défi pour lequel il se sentait mal outillé d'après un sondage pancanadien effectué pour la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) en 2003¹⁷.

Manifestement, le volet culture et identité s'enracine de plus en plus profondément dans les politiques, programmes et stratégies. Voici quelques exemples :

- En Ontario, la *Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française* inclut dans les résultats escomptés la capacité accrue des élèves en communication orale en vue de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire. En 2009, on adopte *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario*. À l'appui de quoi on procède à la révision (2010) des programmes-cadres d'actualisation linguistique mentionnés plus tôt; la nouveauté réside essentiellement dans l'ajout de contenus d'apprentissage et d'attentes rattachés à l'acquisition de référents culturels de la francophonie.
- Un vaste projet de pédagogie culturelle est né d'un partenariat entre l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), le Centre de leadership en éducation (CLÉ) et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO). Des séances de formation se déroulent depuis environ six ans à l'intention d'étudiantes et d'étudiants dans les facultés d'éducation, du personnel enseignant et des directions d'école.
- TFO, la télévision francophone de l'Ontario, offre une panoplie de services et matériel éducatifs et culturels plurimédias à l'appui du fait français en Ontario et ailleurs.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, la promotion de la pédagogie culturelle bat son plein grâce à des journées pédagogiques et un institut est annoncé pour l'été 2010.

¹⁴ ABDELILAH-BAUER, Barbara. *op. cit.*, p. 51.

¹⁵ CONSORTIUM PROVINCIAL FRANCOPHONE POUR LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (ALBERTA). *Actes du Forum sur la francisation*, [En ligne], mai 2009, p. 52 [<http://education.alberta.ca/media/1170192/francisactes.pdf>] (Consulté le 5 mai 2010).

¹⁶ CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *Op. cit.*, p. 9.

¹⁷ GILBERT, Anne, et autres. *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone – Rapport de recherche* pour le compte de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Ottawa, 2004.

- Au Nouveau-Brunswick, une politique d'aménagement linguistique et culturel est en voie d'élaboration.
- L'ACELF a fait appel à son vaste réseau d'intervenants et d'intervenantes du milieu de l'éducation pour mettre au point un *Cadre d'orientation en construction identitaire* (2006), qui continue de nourrir la réflexion et la production de ressources, dont la *Trousse du passeur culturel* (2009) destinée aux directions et directions adjointes des écoles francophones. Celle-ci est accompagnée d'un site Internet qui facilite l'accès aux ressources artistiques et culturelles dans chaque province et territoire¹⁸.

Les parents ne sont pas négligés non plus, la dynamique école-foyer étant primordiale. La FCE offre un portrait des acquis souhaitables en matière de langue et de culture dans *Une invitation à la réussite à l'école de langue française – Profil d'entrée à la 1^{re} année : Langue et culture en milieu minoritaire* (2006). Elle s'est jointe à l'ACELF et à la CNPF pour produire des guides de construction identitaire au foyer : *Voir grand, petit à petit (pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans)* (2007), et *Voir grand, c'est élémentaire – Guide de construction identitaire au foyer (pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans)* (2009). Des trousse d'animation téléchargeables appuient les centres de la petite enfance et les écoles primaires dans la présentation des guides aux parents.

Ce n'est qu'un échantillon des efforts réalisés pour ancrer l'apprentissage de la langue dans un vécu culturel. Malgré tout, il reste un grand travail de sensibilisation à effectuer. Selon une enquête récente effectuée pour le compte de la FCE, les jeunes de 10^e année déclarent constater chez leurs parents peu d'engagement envers la francophonie, alors que chez le personnel enseignant ils voient plus souvent « conscience et engagement ethnolangagiers¹⁹ ».

La même enquête révèle que les jeunes, en général, ne perçoivent pas l'école comme un foyer de culture. Il est à espérer que ce constat ne passera pas sous silence et que les orientations et interventions plus systémiques qui ont fait leur apparition ces dernières années auront un effet positif appréciable chez les générations montantes. L'accomplissement de la mission de l'école francophone en dépend.

4) Place aux nouveaux arrivants

L'immigration vers les communautés francophones hors Québec est nettement en progression. Alors que les nouveaux arrivants provenaient traditionnellement surtout

¹⁸ FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE en partenariat avec la Fédération canadienne des directions d'école francophone et l'Association canadienne d'éducation de langue française. *Trousse du passeur culturel – La contribution des arts et de la culture à la construction identitaire*, [En ligne], 2009 [www.passeurculturel.ca] (Consulté le 11 mai 2010).

¹⁹ INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES MINORITÉS LINGUISTIQUES. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire – Synthèse de l'enquête*, pour le compte de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Ottawa, 2010, p. 11.

de l'Europe et des Antilles, aujourd'hui ils sont plus nombreux à immigrer du Moyen-Orient et de l'Afrique. La francophonie mondiale est littéralement à la porte de bon nombre des écoles de langue française en milieu minoritaire, même en Acadie qui connaissait jusqu'à tout récemment une population scolaire plutôt homogène. Selon les conditions de vie dans les pays d'origine des nouveaux arrivants, la sous-scolarisation peut se greffer au défi de la francisation. Cette réalité relativement nouvelle est absente du bilan dressé par le CMEC en 2002. Nous assistons donc aux débuts des initiatives d'encadrement soutenu de ces enfants et de leurs parents. Bien que l'on reconnaisse l'importance d'agir sur ce plan, on affirme dans plusieurs milieux avoir été obligé jusqu'à présent de consacrer des ressources déjà restreintes à vaincre la résistance persistante au sein de la communauté francophone à l'égard de l'admission d'enfants d'ayants droit anglicisés.

Néanmoins, les sites de quelques conseils scolaires font mention de guides d'accueil de nouveaux arrivants, surtout dans l'Ouest. Le Conseil des écoles francophones de la Saskatchewan offre un service de phase d'accueil pour ces élèves afin de les guider dans leur intégration à la vie fransaskoise. Au Manitoba, un comité des nouveaux arrivants travaille au dossier en rapport direct avec la francisation. Au Nouveau-Brunswick, la réflexion s'amorce. Des travailleurs et travailleuses d'établissement se trouvent dans un nombre grandissant d'écoles pour faire le lien entre les parents, les écoles et les élèves, dans le cadre d'un programme financé par Citoyenneté et Immigration Canada.

Par contraste, l'Ontario en est déjà à sa deuxième édition de son *Programme d'appui aux nouveaux arrivants* (2010) bâti sur les programmes-cadres de français, de mathématiques, d'études sociales et de sciences et technologies, de la 1^{re} à la 8^e année, puis de la 9^e à la 12^e. À l'actualisation linguistique selon le profil langagier de l'enfant s'ajoute l'appropriation du code sociolinguistique de la francophonie ontarienne et canadienne. L'initiation à la société canadienne fait connaître notamment les différents groupes qui composent la population du Canada, ainsi que les institutions scolaires, communautaires et gouvernementales. Des contenus culturels signifiants s'insèrent dans l'enseignement de toutes les matières. Un programme de formation destiné au personnel enseignant est prévu dans les mois à venir.

Le décroissement de la planète crée de nouveaux besoins. Tous les territoires scolaires auront à définir la place précise destinée aux nouveaux arrivants d'origines toujours plus diverses pour qui la francisation doit comprendre une bonne connaissance non seulement de la langue d'instruction pour réussir leur scolarité, mais aussi des caractéristiques socioculturelles afin de bien s'intégrer à leur nouveau milieu de vie francophone. Pour la plupart, le travail est encore embryonnaire.

5) La langue et son apprentissage : une ouverture imprégnée de réalisme

L'homogénéité ethnolinguistique des classes est chose du passé. Les foyers exogames continuent d'augmenter. L'anglodominance dans la vie des jeunes s'accroît. Pour des nombres en croissance constante, la langue française est de fait une langue seconde ou additionnelle. Inutile donc de persister à l'enseigner comme si les élèves vivaient en contexte majoritaire, à l'abri des forces assimilatrices. Autant de faits qui nécessitent une évolution des mentalités vis-à-vis de la langue et de son apprentissage.

Ainsi, les approches pédagogiques et les programmes commencent à s'injecter d'une bonne dose de réalisme. Une pédagogie propre à la minorité francophone se définit et s'implante. Dans un passé pas très lointain, on ne valorisait que le français dans les milieux scolaires francophones. Les recherches récentes sur le bilinguisme ont fait comprendre que les processus langagiers appris dans une langue se transfèrent à l'apprentissage d'une seconde langue. Autrement dit, « les deux langues se nourrissent l'une l'autre²⁰ ». En effet, le guide du CMEC sur les stratégies de lecture et d'écriture cité plus tôt précise que cette pédagogie de la minorité « veut former un élève francophone, bilingue²¹ ». De multiples sites de ministères et de conseils scolaires mettent en valeur la maîtrise du français et de l'anglais comme avantage d'une éducation obtenue dans les écoles francophones. La démarche ontarienne d'actualisation linguistique exige en termes explicites « que l'enseignante ou l'enseignant fasse appel à des pratiques d'enseignement du français à la fois en tant que langue seconde et en tant que langue d'enseignement et d'apprentissage²² ».

De plus, la notion d'une francité qui doit se bâtir tout au long du cheminement scolaire, bien au-delà des premières années d'apprentissage, pour l'ensemble des élèves, fait son chemin. S'ajoute un autre courant de pensée qui préconise la reconnaissance des diverses formes de français à l'intérieur d'un « grand répertoire de langues françaises, qui ont toutes leur place et leur valeur²³ ».

Une ouverture à tous ces aspects de l'apprentissage de la langue, à peine effleurés ici, ne peut que rendre les initiatives de francisation plus réalistes, riches et fructueuses.

²⁰ CUMMINS, James. *La langue maternelle des enfants bilingues : Qu'est-ce qui est important dans leurs études?*, [Sprogforum n° 19 en ligne], Danish University of Education Press, 2001, p. 4 [<http://inet.dpb.dpu.dk/infodok/sprogforum/Frspr19/Cummins.pdf>] (Consulté le 12 mai 2010).

²¹ CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *Op. cit.*, p. 10.

²² MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Actualisation linguistique en français – Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année (exemplaire de lancement)*, Toronto, 2010, p. 35.

²³ CONSORTIUM PROVINCIAL FRANCOPHONE POUR LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (ALBERTA). *Op. cit.*, p. 52.

Quelques pistes d'action

Les témoignages et renseignements recueillis permettent d'esquisser certaines pistes d'action pour les prochaines années.

- Mieux sensibiliser aux particularités du contexte minoritaire et à ce qu'est la francisation, sur plusieurs fronts, à savoir les familles, les services d'accueil et d'éducation de la petite enfance, et les écoles.
- Incorporer un volet de francisation dans tous les programmes des services d'accueil et d'éducation à la petite enfance francophone et offrir de la formation continue au personnel, ainsi qu'aux parents.
- Intégrer les dimensions *culture et identité* dans les curriculums de tous les niveaux.
- Assurer une formation continue du personnel enseignant, notamment dans les domaines de la pédagogie en milieu minoritaire francophone et de l'accueil des nouveaux arrivants, et arrimer les formations pour éviter d'alourdir indûment sa tâche.
- Effectuer des recherches sur les stratégies efficaces d'enseignement du français à une population d'élèves pour qui il s'agit d'une langue additionnelle.
- Élaborer des outils qui permettent de suivre l'évolution du profil langagier des élèves.
- Réunir des données relatives aux effets de la francisation sur la réussite et la rétention des élèves dans les écoles francophones.
- Favoriser la concertation entre tous les intervenants concernés à l'intérieur de chaque province et territoire, et aussi les échanges et la collaboration entre provinces et territoires.

Conclusion

Le « flou sémantique²⁴ » qui planait sur la francisation au moment de la parution de l'*état des lieux* établi par le CMEC en 2001 laissait présager l'extension de sens du terme et l'expansion des actions qui marquent ce *troisième temps* de la francisation. Il y a lieu de s'enthousiasmer de l'éclosion de multiples initiatives aux quatre coins du pays en moins d'une décennie, bien que les progrès ne se réalisent pas au même rythme partout.

²⁴ CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *La francisation : pour un état des lieux*, Toronto, 2002, p. 8.

Plusieurs facteurs ont donné l'impulsion à ce développement. Les efforts de recrutement auprès des ayants droit se sont intensifiés dans tous les conseils scolaires francophones. Les enfants qui y sont accueillis sont de plus en plus nombreux à venir de foyers où l'anglais domine. S'ajoute la diversité ethnolinguistique qu'apporte l'accroissement de l'immigration vers les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Ainsi le français devient effectivement pour une proportion grandissante d'élèves soit une langue seconde ou une langue additionnelle. Enfin, une meilleure compréhension des effets du milieu minoritaire sur le rendement des élèves dans les écoles francophones, ainsi que du processus d'apprentissage d'une langue, guide l'élaboration de programmes et les innovations pédagogiques.

Devant la prise de conscience générale de l'incidence des nouvelles réalités démographiques et socioculturelles, il y a lieu de croire que cette évolution n'aura rien d'éphémère. La survie et la vitalité durable des communautés francophones et de leurs institutions dépendent de leur adaptation efficace et rapide aux changements qui s'y opèrent. La francisation et les orientations qu'elle se donne depuis les dernières années en constituent sans aucun doute la clé de voûte.



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation